



La Technologie au collège et les Sciences pour l'Ingénieur

publié le 08/09/2019 - mis à jour le 19/11/2025

Descriptif :

Un défi pour l'avenir des sciences et technologies de l'industrie et du développement durable

Sommaire :

- Au collège
 - En classe de seconde
 - En classe de première
 - En classe de terminale
-

Ce site pédagogique informe sur l'évolution des enseignements de technologie au collège, de sciences de l'ingénieur et de sciences et technologies industrielles en lien avec la réforme des lycées.

● Au collège

La **Technologie** est une discipline d'enseignement général qui participe à la réussite de tous les élèves. Les activités d'investigation, de conception, de modélisation, de réalisation, favorisent leur implication dans des projets collectifs et collaboratifs.

Le programme de Technologie des **cycles 3 et 4** est en cohérence avec le cycle 2 et la classe de seconde à travers ses enseignements de SNT et options SI et CIT.

● En classe de seconde

- **Sciences Numériques et Technologie** (pour tous les élèves)
- **Création et innovation Technologique** (option facultative)
- **Sciences de l'Ingénieur** (option facultative)

● En classe de première

- Spécialité **Sciences de l'Ingénieur**
- Spécialité **Numérique et Sciences de l'Informatique**
- Enseignement **Innovation Technologique et Ingénierie et Développement Durable** en STI2D (Sciences et Techniques Industrielles et Développement Durable)

A la rentrée 2020, sont prévus les nouveaux enseignements :

● En classe de terminale

- Spécialité **Sciences de l'Ingénieur**
- Spécialité **Numérique et Sciences de l'Informatique**
- Enseignement **Ingénierie, Innovation et Développement Durable** et 4 spécificités en STI2D :
 - **Architecture et Construction**

- **Energie et Environnement**
- **Innovation Technologique et Eco-conception**
- **Systèmes d'information numérique**

Ainsi les nouveaux enseignements de seconde et la mise en place de la réforme de la voie générale et technologique changent en profondeur les contenus d'enseignement. Aussi un travail de mutualisation des ressources doit être engagé pour faciliter la mise en place de tous les aspects de la réforme.

La réussite de ces rénovations d'envergure est un challenge pour les enseignants de sciences industrielles de l'ingénieur.

N'hésitez pas à nous faire part de vos remarques, à nous communiquer des ressources et des liens qui vous sembleraient pouvoir figurer sur ce site.

C. CHAIGNE - Inspecteur Pédagogique Régional STI

Les chargés de mission :

B. Charrier (STI 2D)

L. Walter (STI2D)

JL. Lamberti (SI)

Christophe Lachaud (Technologie)



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.